

Spécial conditions de travail

Actions en cours SE-UNSA et SNUipp-FSU - SUITE

Cher.es collègues,
cher.es directeurs.rices, cher.es adjoint.es,

Depuis la rentrée, particulièrement difficile, le contexte est pesant. Le suicide de notre collègue Christine Renon a jeté une lumière crue sur la dégradation des conditions de travail des directeurs et directrices en particulier, sur celles de l'ensemble des enseignant.es des écoles en général, et a pointé la responsabilité de l'institution.

Ainsi que nous vous l'annoncions avant les vacances, en Savoie, des circonscriptions ont commencé à "bouger" :

- C'est le cas de la Combe de Savoie, où de nombreux collègues participeront à un rassemblement devant l'inspection de circonscription pendant qu'une délégation rencontrera l'IEN.
- C'est le cas également sur Chambéry 1, où des collègues directeurs et directrices se sont réunis en réunion d'information syndicale le 16 octobre, avec le SNUipp-FSU et le SE-Unsa.

Suite aux décisions prises lors cette réunion syndicale, dont nous vous avons fait part également la veille des vacances, **vous trouverez ci-dessous l'avancée des choses, et une lettre ouverte à signer :**

* **La « lettre ouverte des enseignants des écoles de Savoie » au ministre.** Cette lettre a été rédigée collectivement par des collègues de la circonscription de Chambéry 1, qui en sont à l'initiative, et les premiers signataires.

Pour lire la lettre et, le cas échéant, la signer, il faut cliquer sur le lien suivant :

<https://framaforms.org/lettre-ouverte-au-ministre-de-leducation-nationale-1572784626>

La lettre ne sera diffusée que si un nombre minimum de signatures (au moins 100) est atteint. **Faisons en sorte de largement dépasser cet objectif ! Tout le monde peut et doit signer, directeurs.rices, et adjoint.es !**

* **Renseignement de fiches SST (Santé Sécurité au Travail) :** ces fiches sont celles du registre du même nom. En gros, elles permettent de faire remonter officiellement les problèmes, d'alerter la hiérarchie qui doit apporter une réponse, et d'alerter en parallèle le CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail).

Nos deux organisations syndicales proposent un modèle de fiche SST pré-rempli, afin de faciliter la prise en main de cette modalité d'action par le plus grand nombre (en PJ et sur nos sites respectifs, <http://73.snuipp.fr/> et <http://savoie.unsa-education.org/>) ou en cliquant **ICI**

Section de Savoie

Plus le nombre d'écoles remplissant cette fiche sera important, plus ceci aura un impact sur l'institution.

Merci d'en faire copie à l'une ou l'autre – ou les deux - de nos organisations, pour le suivi de l'action!

* **Demande d'audience à l'IA-DASEN fin novembre**, avec remise de la lettre ouverte (pour remontée au rectorat et in fine au ministère). Pour ce faire, un nombre minimum de signatures (au moins 100) doit être atteint. Faisons en sorte de largement dépasser cet objectif ! Tout le monde peut et doit signer, directeurs.rices, et adjoint.es ! (*cf ci-dessus*). En parallèle, appel à rassemblement devant la DSDEN - pendant qu'une délégation sera reçue - avec médiatisation et diffusion de la lettre ouverte, qui a vocation à être rendue publique par tous les biais possibles.

* **Réunion d'information syndicale ouverte à tous le 27 novembre.**

Nous avons déjà fixé cette date de réunion d'information syndicale, pour faire le point et préparer l'audience auprès de l'IA. Elle aura lieu mercredi 27 novembre de 8h45 à 11h45. Le lieu reste à déterminer. Elle est ouverte à l'ensemble des collègues du département.

* **Adoption d'une motion de conseil des maîtres**. L'idée est que, collectivement, chaque équipe pédagogique prenne la décision de ne plus faire / ne plus répondre à certaines "commandes" institutionnelles, et le fasse remonter par le biais de la motion. Vous trouverez en PJ une proposition de motion, également disponible sur nos sites respectifs, <http://73.snuipp.fr/> et <http://savoie.unsa-education.org/> ou en cliquant [ICI](#)

Cette motion peut ensuite, éventuellement, être proposée en conseil d'école, et devenir une motion du conseil d'école. Elle est à adresser à l'IA via l'IEN.

Bien cordialement,
Sarah (SNUipp-FSU) et Ludovic (SE-Unsa)